

# ATTESTATION DE RÉUSSITE ET DE FIN DE FORMATION

N° 374

Nous, soussignés, **M. Nicolas Esplan & M. Alexandre Lesault, Directeurs**, attestons que

**Boittiaux Jerome**

A suivi la formation et validé toutes les étapes pédagogiques du parcours

## Démarcheurs 2024 - Choix 1

**Programme de formation conforme aux décrets d'applications répondant aux exigences de formation annuelle continue des statuts réglementés suivants :**

- Intermédiaires en opérations de banque et services de paiement conforme à l'article D.314-25 du Code de la consommation

### Catégorie(s):

IOBSP : Crédit immobilier : 5

IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 5

IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 5

IOBSP : Prêts viagers hypothécaires : 5

IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 5

IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 5

### Programme de formation :

La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

I) Obligations de vigilance à l'égard de la clientèle

II) Déclaration de soupçon

III) Procédures et contrôles internes

IV) Classification des risques

Régimes matrimoniaux, PACS, concubinage :

I) Les couples mariés

II) Le pacte civil de solidarité

III) L'union libre (concubinage)

### Objectifs :

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les règles fondamentales du mariage et de la situation patrimoniale des couples non mariés ;
- sécuriser ses prescriptions patrimoniales.

**Nature : Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances**

Note au QCM contrôlant l'acquisition des connaissances : 76 /100

Date de début : 02/03/2025

Date de fin : 08/03/2025

Année de référence réglementaire : 2025

Résultat de l'évaluation des acquis : **Acquis**

Durée validée : **5 Heure(s)**

Fait à Labège, le 08/03/2025

